

<p style="text-align: center;">POINTS FORMULES PAR LES DELEGUES DU PERSONNEL CGT Séance du 7 juin 2017</p>
--

1. Points faisant l'objet d'un suivi par les Délégué-e-s du Personnel ;

- 1.1 Point sur l'aménagement des Berlingo (l'aménagement final a-t-il enfin pu être testé ?).
- 1.2 Point sur les mesures prises par le groupe de travail au sujet de la charge administrative des commerciaux (mise en production du portail de vente V2, les référents par district ont-ils été nommés/formés ? Les référents ont-ils commencé à former leurs collègues ?).
- 1.3 Point sur les difficultés liées aux visites médicales obligatoires de la médecine du travail sur le site de Montévrain (Cf. réponses de la Direction au point 1.3 du mois dernier).
- 1.4 Point sur l'état des lieux des visites médicales obligatoires en province.
- 1.5 Point sur les conditions et la charge de travail OM/OKS. Point sur les effectifs et les embauches.
- 1.6 Situation du district commercial de l'agence de Nice ;
 - 1.6.1 Les ingénieurs commerciaux du district de Nice ont eu la surprise de constater le retour de leur RRV qui était en maladie depuis plus de deux mois.
 - 1.6.2 Lors de son dernier compte rendu, la direction affirmait vouloir faire un point dès le retour du RRV, qu'en est-il, quand cela sera-t-il fait et qui sera convié ?
 - 1.6.3 Lors de son compte rendu d'avril 2017, la direction parlait, dans ses prochaines étapes, de « la gestion du retour du manager » ; qu'a mis en œuvre la direction ?
 - 1.6.4 Eu égard à la surprise des ingénieurs commerciaux suite au retour du RRV, peut-on réellement parler de « gestion du retour » ?
- 1.7 Trousses médicales de première urgence ;
 - 1.7.1 Présentation de la trousse.

2. Situation du Service Technique de la région Méditerranée ;

- 2.1 Une nouvelle fois, la région Méditerranée rencontre de gros problèmes de délais d'intervention chez nos clients. Ce n'est pas la première fois que cette situation est évoquée en instance. Cela devient cyclique et témoigne d'une problématique récurrente non résolue. Quand la direction se décidera-t-elle à prendre ce problème en compte et à apporter des solutions pérennes ?

3. Questions diverses ;

- 3.1 Quand pourra-t-on déclarer nos trajets retour-domicile du soir ? (Cf. point 5.1 DP du 11 mai 2017).
- 3.2 Point sur la directive de la DSC Office (Cf. point 4 DP du 11 mai 2017).
- 3.3 Remplacement récent des smartphones : aucun accompagnement digne de ce nom (développement en séance).

4. Déploiements ;

4.1 Beaucoup de district peine à absorber les déploiements (UCANSS, etc.) et cela se fait au détriment des dépannages et des « petites installations ». Sur le terrain, on a l'impression que tout se fait au coup par coup sans vision à moyens termes et dans une certaine désorganisation. Que compte mettre en place la Direction pour pallier à ces dysfonctionnements ?

5. Point sur les panneaux d'affichage dans les Bureaux Clubs ?

6. Formation des commerciaux ;

6.1 Un rappel des procédures doit être fait aux commerciaux direct et Fac-Similé (systématique pour les nouveaux embauché-e-s) sur la politique réseau de Canon France, ainsi que sur les contraintes liées au travail des administratives (développement en séance).

7. Date de l'annonce du lieu du déménagement ?

8. Dysfonctionnements de Service Expérience ;

8.1 Doublons d'appels, problème d'approvisionnement d'encre...(on en est revenu aux débuts catastrophiques de ce système).

8.2 Conséquences sur le PRV des techniciens.



Denis Canton
Délégué Syndical CGT Canon France